

Image not found or type unknown



Peut on organiser une loterie sur le web ?

Par **isbael**, le **02/08/2010** à **09:39**

Bonjour, rnje souhaiterai savoir si avec les nouvelles lois concernant les jeux en France, il est possible à n'importe qui (moi par exemple), d'organiser une loterie en ligne permettant d'acheter des tickets et de mettre en jeux un lot matériel de n'importe quel type ? Si non, quelles sont les restrictions ?nrnrnMerci par avance de vos réponses.

Par **Tisuisse**, le **10/08/2010** à **11:37**

Bonjour, nrnrnLa réponse est NON, vous devez créer une entreprise adéquate. Voyez la préfecture, les services fiscaux, l'URSSAF, etc.